

À l'usage des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Une approche intégrée du renforcement de l'action climatique et des efforts d'adaptation au niveau local

Les changements climatiques contribuent aux crises humanitaires et réduisent la capacité des personnes d'y faire face, affectant leurs conditions de vie et leurs moyens de subsistance, en particulier dans les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées. Ils accroissent l'insécurité alimentaire et hydrique, provoquent des déplacements et ont des répercussions sur la santé. Ils augmentent la fréquence, l'ampleur et l'intensité des phénomènes climatiques et météorologiques extrêmes, ce qui oblige les personnes, les communautés et les organisations à s'adapter dans un monde en rapide mutation.

Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont confrontées à des événements sans précédent qui ont un impact direct sur les communautés qu'elles servent. Comme l'indique la [Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires](#), nous ne pourrions protéger les générations futures que si nous faisons les bons choix *aujourd'hui* – en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (*atténuation*), en nous adaptant aux risques croissants (*adaptation*) et en prévenant les pertes et les dommages.

Les Sociétés nationales s'engagent dans leur parcours pour l'action climatique consistant à initier l'action climatique et les efforts d'adaptation au niveau local, puis à les approfondir et à les intensifier, ceci en accroissant leurs connaissances et leurs capacités liées aux risques climatiques, en renforçant les partenariats pour l'action et en accédant aux financements dédiés à la lutte contre les changements climatiques.

En quoi consiste l'action climatique ?

L'action climatique consiste à réduire les émissions de gaz à effet de serre à l'origine des changements climatiques (*atténuation*) et à faire face aux conséquences de ces derniers (*adaptation*).

En quoi consistent les programmes et les opérations qui tiennent compte des changements climatiques ?

Ces programmes et opérations consistent à intégrer les données météorologiques et climatiques disponibles, qu'il s'agisse des prévisions saisonnières et météorologiques à court terme ou des projections climatiques à long terme, lors de la conception et/ou de l'ajustement des programmes et des opérations, afin de s'assurer, au minimum, qu'ils n'exposent pas les personnes au risque accru que posent les nouveaux phénomènes climatiques extrêmes et, si possible/nécessaire, de donner aux communautés les moyens d'anticiper les chocs climatiques et les changements à long terme, d'y faire face et de s'y adapter.

En quoi consistent les efforts d'adaptation au niveau local (ANL) ?

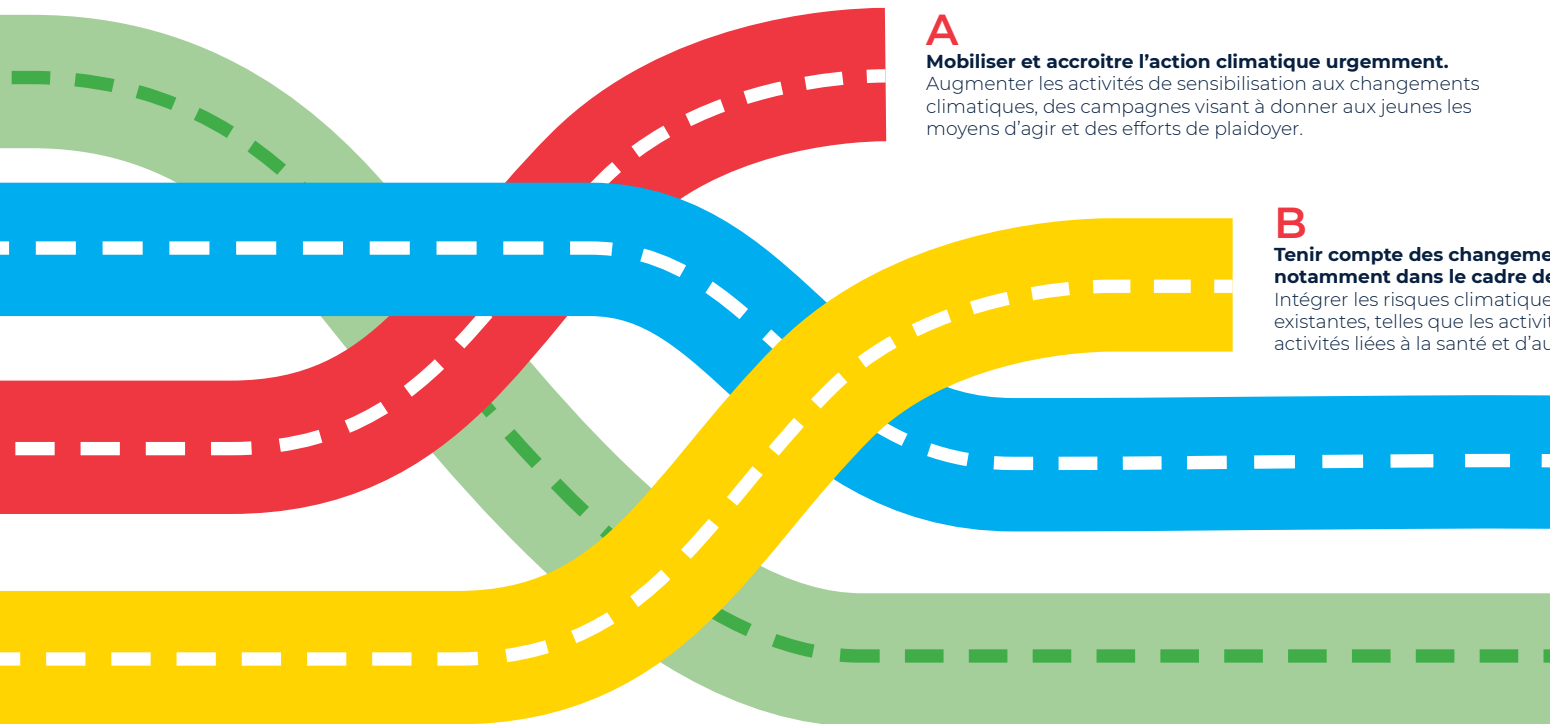
Les efforts d'adaptation aux changements climatiques consistent à prendre des mesures visant à accroître la résilience face aux conséquences actuelles et futures des changements climatiques ; l'adaptation au niveau local est un moyen d'aider les communautés locales à s'autonomiser et de leur permettre de mener une adaptation durable correspondant à leur besoins : [huit principes](#) ont été établis pour faire en sorte que les communautés locales soient en mesure de mener des efforts d'adaptation aux changements climatiques efficaces et durables au niveau local (*Centre mondial sur l'adaptation*, 2021).

Figure 1. Les différentes possibilités stratégiques d'action climatique qui s'offrent aux Sociétés nationales.

Le parcours pour l'action climatique offre différentes possibilités aux Sociétés nationales, en fonction de leur ambition, de leurs capacités et de leurs ressources.

Les Sociétés nationales peuvent mettre l'accent sur la sensibilisation aux conséquences humanitaires des changements climatiques (possibilité A), ou décider de suivre le processus complet et

de mettre en place des programmes d'adaptation au niveau local (possibilité C). Les possibilités choisies par les Sociétés nationales peuvent évoluer et s'élargir au fil du temps et ne s'excluent pas mutuellement.



A
Mobiliser et accroître l'action climatique urgemment.
Augmenter les activités de sensibilisation aux changements climatiques, des campagnes visant à donner aux jeunes les moyens d'agir et des efforts de plaidoyer.

B
Tenir compte des changements climatiques dans tous les secteurs, notamment dans le cadre des activités de gestion des risques de catastrophe.
Intégrer les risques climatiques (à court, moyen et long terme) dans les activités existantes, telles que les activités de réduction des risques de catastrophe, les activités liées à la santé et d'autres opérations.

C
Faciliter l'adaptation au niveau local (ANL).
Répondre aux besoins les plus urgents des communautés afin de les aider à anticiper les chocs climatiques, à y faire face et à s'y adapter.

D
Augmenter les interventions de réponse humanitaire vertes, les efforts d'atténuation du changement climatique et des activités axées sur la durabilité environnementale. Intégrer la durabilité environnementale dans tous les secteurs, notamment dans le cadre des activités de gestion des risques de catastrophe.

La plupart des Sociétés nationales sont des acteurs solides dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe (réduction des risques de catastrophe, préparation, action anticipative, intervention et relèvement) et mènent déjà une série d'activités liées aux changements climatiques (santé, moyens de subsistance, eau, assainissement et hygiène). Celles-ci constituent un bon point de départ pour mener des programmes d'action climatique plus approfondis et offrent une base pour intégrer les considérations liées aux changements climatiques dans les activités existantes (possibilité B).

La méthodologie du parcours pour l'action climatique encourage les Sociétés nationales à accroître leur action et leur ambition en passant des activités initiales de sensibilisation aux changements climatiques à des programmes et des opérations qui tiennent compte de ces derniers, puis à un renforcement de l'action climatique et des efforts d'adaptation au niveau local. Ces étapes sont menées par un groupe de travail de la Société nationale, avec le soutien, si nécessaire, du réseau de la Fédération internationale ainsi que de partenaires et d'experts dans le pays, idéalement grâce aux ressources des projets et des programmes climatiques en cours.

Pour commencer le parcours, il convient de s'assurer que **les principaux éléments facilitateurs** sont en place :

- ◇ **Adhésion institutionnelle** : des dirigeants et de l'ensemble des départements via la signature de la Charte ;
- ◇ **Ressources** : mise en place d'un groupe de travail consacré à l'action climatique ; désignation d'une personne de référence en matière d'action climatique et, si possible, d'un responsable de l'action climatique ; financement initial ;
- ◇ **Sensibilisation** : à l'importance de la crise climatique, ainsi qu'à l'engagement et à la mobilisation des jeunes et des volontaires.

La prise en compte des changements climatiques exige de bien comprendre les risques climatiques actuels et futurs (**évaluation nationale des risques climatiques**) et leurs répercussions potentielles sur les opérations, les programmes et les stratégies de la Société nationale (**évaluation de la prise en compte des changements climatiques**). Cela permet de concevoir des **programmes et des opérations qui tiennent compte des changements climatiques**.

Les principes de base de la prise en compte des risques climatiques sont l'utilisation des données climatiques correspondant à différentes échelles de temps et dans tous les partenariats nécessaires. Ces principes et étapes sont expliqués plus en détail dans le Guide de la Fédération internationale relatif aux programmes et aux opérations qui tiennent compte des changements climatiques (*Centre pour le climat et Fédération internationale, 2023*).

L'étape suivante de la méthodologie proposée consiste pour la Société nationale à définir ses propres objectifs climatiques à long terme dans le cadre d'une **stratégie climatique pluriannuelle** alignée sur ses plans. Cette stratégie met en évidence les priorités en matière de collecte de fonds et d'action climatique à grande échelle, ainsi que les donateurs et les partenariats nationaux potentiels, et propose une vision en matière d'action climatique.

La perception des risques et les solutions qui existent à l'échelle locale sont ensuite identifiées au moyen d'évaluations des risques et de formations au niveau communautaire. Toutes ces étapes permettent ainsi à la Société nationale de concevoir et de mettre en œuvre des efforts d'adaptation locaux fondés sur des données probantes et axés sur le renforcement de la résilience des communautés face aux risques climatiques.

L'objectif principal du parcours pour l'action climatique est de faire des Sociétés nationales des cheffes de file des **efforts d'adaptation au niveau local**, en leur permettant :

- ◇ **d'évaluer et de comprendre les données scientifiques et les risques relatifs aux changements climatiques ;**
- ◇ **de renforcer leur capacité de faire face aux risques climatiques à court et à long terme ;**
- ◇ **de concevoir des programmes et des opérations qui tiennent compte des changements climatiques ;**
- ◇ **de concevoir une action climatique et des efforts d'adaptation au niveau local qui contribuent à renforcer la résilience des communautés, de les mettre en œuvre et de les intensifier ;**
- ◇ **d'accéder aux financements internationaux dédiés à l'action climatique.**

Étapes pour mettre en place des programmes et des opérations qui tiennent compte des changements climatiques

Figure 2. Étapes du parcours pour l'action climatique

DE L'ÉCHELLE NATIONALE À L'ÉCHELLE LOCALE

Évaluation nationale des risques climatiques :



comprendre les risques et les conséquences actuels et futurs engendrés par les changements climatiques dans le pays

Évaluation de la prise en compte des changements climatiques :



examiner les programmes et les opérations de tous les secteurs afin de déterminer si/ de quelle manière les changements climatiques sont pris en compte

Plans, programmes et opérations qui tiennent compte des changements climatiques :



planifier l'intégration des risques climatiques dans les activités existantes

Stratégie climatique pluriannuelle :



identifier les priorités, les secteurs et les partenaires de la Société nationale

Engagement communautaire : renforcements des capacités et évaluations :



processus participatifs d'évaluation des risques de façon à s'appuyer sur les connaissances autochtones, la perception locale des risques et les solutions locales

Élaboration de propositions d'efforts d'adaptation au niveau local :



formuler des propositions d'adaptation inclusives et stratégiques

Mise en œuvre d'une action climatique et d'efforts d'adaptation au niveau local :



mettre en œuvre des solutions locales sur la base d'un processus complet tenant compte des risques

DE L'ÉCHELLE LOCALE À L'ÉCHELLE NATIONALE

ÉLÉMENTS FACILITATEURS :
adhésion institutionnelle ;
ressources ;
sensibilisation ;
apprentissage et évaluation

PRINCIPES DE BASE :
utiliser les données climatiques à différentes échelles de temps et dans tous les partenariats

AMPLIFIER GRÂCE AUX EFFORTS DE PLAIDOYER :
lois, politiques et plans nationaux relatifs aux catastrophes et aux changements climatiques

TRAJECTOIRES PARALLÈLES :
intégrer la durabilité environnementale et l'atténuation des changements climatiques